



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

MAISON DU DON d'Aix-en-Provence

Chaque année, 1 million
de malades sont soignés
grâce aux dons de sang.
Il n'existe pas de produit
capable de se substituer
aux produits sanguins.

Alors, mobilisons-nous !
Nous comptons sur vous !



AVANT UN DON DE SANG, NOUS VÉRIFIONS QUE VOUS :

- Êtes âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Pesez au moins 50 kg,
- Êtes muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don),
- Êtes reconnu(e) apte au don.

Si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, une mesure de votre hémoglobine est effectuée.

Si votre taux est suffisant, vous pouvez donner votre sang.

AVANT DE VOUS DÉPLACER, VÉRIFIEZ QUE VOUS NE DEVEZ PAS ATTENDRE UN PEU, NOTAMMENT :

- **1 jour** : après un soin dentaire (carie) ou un détartrage
- **7 jours** : après la fin d'un traitement par antibiotiques, une extraction dentaire ou une pose de couronne
- **14 jours** : après l'arrêt des symptômes d'un épisode infectieux
- **4 mois** : après un piercing, un tatouage, un voyage dans un pays où sévit le paludisme (sauf pour le don de plasma), une intervention chirurgicale avec hospitalisation de plus de 24 h
- **6 mois** : après un accouchement.



Pour en savoir plus rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits